

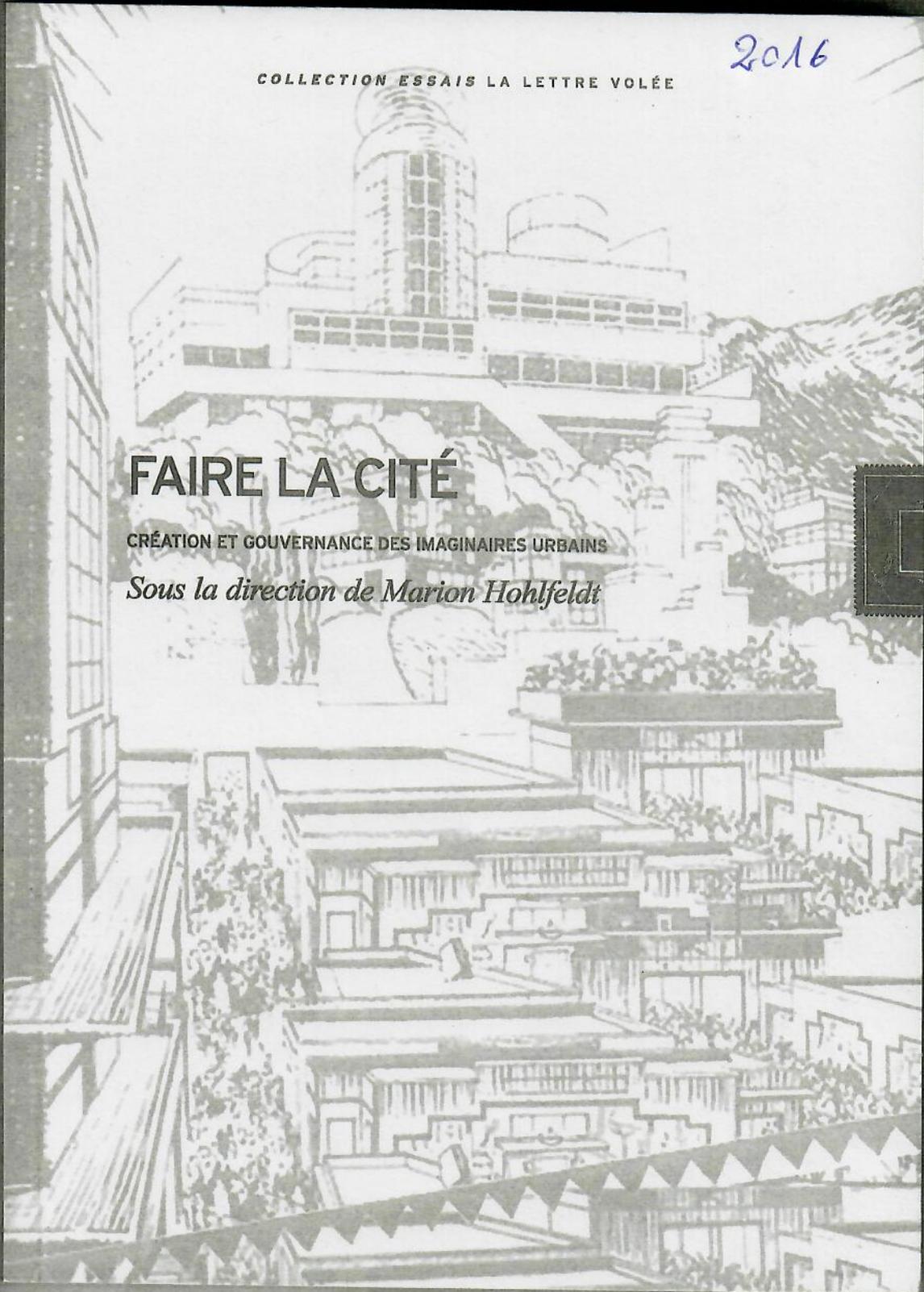
2016

COLLECTION ESSAIS LA LETTRE VOLÉE

FAIRE LA CITÉ

CRÉATION ET GOUVERNANCE DES IMAGINAIRES URBAINS

Sous la direction de Marion Hohlfeldt



L'ART COMME NOUVEAU PARADIGME DU LIEN SOCIAL OU
INSTRUMENT DE LA PENSÉE LIBÉRALE ?
L'EXEMPLE DES ARTS DE LA SCÈNE DANS LES POLITIQUES
D'INSERTION PROFESSIONNELLE¹

En partant des conditions de la construction de l'identité personnelle dans le passage à la vie adulte et des transformations de l'État social, je me suis intéressé à saisir les contours des pratiques artistiques et culturelles dans le champ du travail social comme une alternative au soutien à l'accès à la formation professionnelle des jeunes adultes. Pour aborder ce sujet, j'introduirai mon propos en donnant quelques dimensions relatives à la méthodologie de recherche utilisée et du public concerné. Ensuite, je problématiserai la question de l'insertion professionnelle des adolescents et des jeunes adultes en rappelant succinctement les mutations des formes de production et d'organisation du travail, ainsi que du passage de l'État providence à l'État social actif. Enfin, j'aborderai les effets de normalisation des comportements par les arts de la scène, notamment par l'exigence de socialisation professionnelle, qui se traduit par une mise à l'épreuve des ressources des jeunes adultes.

1. Cet article se fonde sur ma recherche doctorale qui avait pour objectif de comprendre la place et la fonction des pratiques artistiques chez de jeunes adultes inscrits dans un processus d'insertion professionnelle.

Quelques dimensions méthodologiques

232

Mon terrain de recherche doctorale, entre 2009 et 2011, a été une mesure d'insertion sociale qui se nomme Scenicprod et est située à Lausanne. Elle propose des activités artistiques et créatrices (multimédia, musique assistée par ordinateur [MAOI], stylisme et création de vêtements, décoration et création d'objets, danse, expression théâtrale et chant) dans le but de préparer et de mettre en scène un spectacle. Les ateliers sont complétés par des démarches de recherche de formation ou d'emploi. Les objectifs du programme visent à favoriser la confiance et l'estime de soi, à reprendre un rythme et à construire un projet professionnel réaliste et réalisable. Scenicprod accueille entre vingt et trente jeunes adultes provenant du canton de Vaud pour une durée de six à douze mois.

Lors de la première partie de cette recherche, entre janvier et septembre 2009, j'ai intégré l'atelier multimédia dans lequel j'ai animé un atelier de sensibilisation à la photographie numérique. Par cette démarche d'observation participante, je cherchais à comprendre le fonctionnement de cette mesure d'insertion et à m'entretenir avec les participants. Au niveau des entretiens, j'ai adopté une approche longitudinale en procédant, dans la mesure du possible, à trois entretiens par jeune adulte. J'ai également mené des entretiens avec des travailleurs sociaux et des artistes. Concernant le profil des jeunes adultes interrogés, la majorité a vécu une scolarité difficile, d'autres ont rencontré des problèmes d'intégration, de dépendance à des produits psychotropes ou encore de santé mentale.

Une problématique qui intègre des positions individuelles et des conditions sociales

L'insertion peut être comprise comme un processus dans lequel s'inscrit l'individu pour passer d'une étape à une autre dans une perspective de construction de son autonomie psychologique, sociale et économique. Il s'agit pour l'adolescent ou le jeune adulte d'acquiescer un emploi qui lui permettra d'obtenir une indépendance économique et de s'inscrire dans le système de protection sociale. Cette étape détermine en partie la question de l'accès au logement et du développement du cercle

233

de relations sociales. Si ce schéma opératoire était d'actualité jusqu'au milieu des années 1990, ce n'est plus le cas aujourd'hui, en raison des transformations des modalités d'organisation du travail, de l'automatisation des systèmes de production et de la mondialisation des échanges financiers. Ces changements ont pour conséquence un taux de chômage plus important, la redéfinition de l'accès au marché du travail et l'existence de nouvelles compétences liées aux évolutions technologiques. La phase de transition entre l'école et le monde professionnel ne cesse de s'allonger pour certains adolescents et jeunes adultes. La difficulté de trouver une orientation professionnelle satisfaisante, la question de l'adéquation entre le projet de l'adolescent et la réalité du marché de l'emploi, ainsi que les effets de décrochage dans les cursus de formation sont quelques facteurs de prolongation de la durée de construction d'une autonomie professionnelle. Selon Fabrice Plomb, cette situation socio-économique favoriserait une « socialisation de l'incertitude » caractérisée par un déficit de certitudes concernant les conséquences liées au choix professionnel¹. Autrement dit, les jeunes n'ont plus la même possibilité de se projeter dans le marché du travail comme ce fut le cas pour les générations précédentes, notamment leurs parents. Par ailleurs, l'insertion n'est plus ce rite de passage de l'adolescence au monde des adultes à travers l'emploi, mais une période caractérisée par des passelles :

Dès lors, l'insertion n'apparaît plus comme un moment, celui où l'on franchit un seuil, mais comme une période, celle où l'on emprunte des passerelles pour essayer de mettre un pied sur la terre promise (le contrat à durée indéterminée, CDI), ou si l'on préfère une autre métaphore, celle où l'on s'engage dans un tunnel qui serait aussi un labyrinthe (et qui se révèle être une impasse...)².

Désormais, ce n'est plus la logique d'espaces et de frontières qui prédomine, mais une logique de parcours et de projets qui opère au

1. FABRICE PLOMB, « Les nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes en Suisse : vers une socialisation des inégalités », in MICHEL VUILLE, FRANITZ SCHULTHEIS, (s.l.d.) *Entre flexibilité et précarité. Regards croisés sur la jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 247-248.
2. BERNARD CHARLOT et DOMINIQUE GLASMAN, « Introduction », in BERNARD CHARLOT et DOMINIQUE GLASMAN (s.l.d.), *Les Jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, 1998, p. 20-21.

sein du processus d'insertion. L'adolescent ou le jeune adulte est soumis à l'impératif de la construction de soi par l'intermédiaire du projet qui peut éventuellement ouvrir à un parcours caractérisé par une alternance de stages, de cours ou de dispositifs psychosociaux : « Le sujet doit désormais se construire dans un monde qui se veut "fluide", "flexible", "interstitiel", pensable en termes de flux et de réseaux. Autrement dit, il ne peut plus prendre appui sur des repères forts et sûrs¹. » Ces parcours sont marqués par le sceau de l'incertitude et affectent ainsi les identités sociales et professionnelles. La transformation de socles traditionnels tels que la formation, l'emploi ou encore la famille, exige que l'individu élabore ses propres références ou ses propres itinéraires à travers l'injonction au projet. Comme le soulignent Vincent de Gauljeac et Isabelle Taboada Léonetti, l'individu est convoqué à entrer dans « la lutte des places » pour y conquérir une situation qui lui permette de survivre à l'instabilité et à l'évolution des statuts, des fonctions et des rôles :

La lutte des places n'est pas une lutte entre des personnes ou entre des classes sociales. C'est une lutte d'individus solitaires contre la société pour retrouver « une place », c'est-à-dire un statut, une identité, une reconnaissance, une existence sociale².

Concernant les jeunes adultes en situation d'insertion socioprofessionnelle difficile, la question de la place et de l'identité qui en découle est encore plus exacerbée du fait de leur situation. À partir d'observations empiriques faites dans le cadre de ma pratique professionnelle chez Impulsion à Renens dans le canton de Vaud (Suisse) entre 2005 et 2010, nous avons constaté que les jeunes adultes inscrits à l'aide sociale ont un niveau scolaire bas, une faible estime d'eux-mêmes, une confiance diminuée en raison d'échecs répétés ou de traumatismes liés à des événements difficiles durant l'enfance. Cette situation personnelle peut entraîner un moratoire dans lequel ils s'installent ayant pour effet de les protéger

des risques fantasmés ou réels qu'ils encourraient en s'inscrivant pleinement dans l'emploi.

Rester au domicile des parents ou recourir à une aide sociale offre la possibilité de réduire le sentiment de danger lié à la répétition de l'échec. Cette posture allonge la période de transition et marque, d'un point de vue identitaire, le statut de « mineur » du jeune adulte en situation difficile et économiquement dépendant d'un tiers. Une des conséquences est l'installation plus ou moins durable dans une situation d'attente et de repli. Par ailleurs, cette question peut être également comprise à partir du concept d'*individu par défaut* de Robert Castel :

Mais d'autres individus manquent de supports nécessaires pour pouvoir affirmer un minimum d'indépendance sociale. On pourrait les qualifier d'*individus par défaut*, dont la présence aujourd'hui prouve que la dynamique de la modernité porte aussi une possibilité de déqualification de l'individu¹.

Cette réalité est renforcée par la question de l'incertitude. Si la transition entre l'école et le monde professionnel est problématique, voire critique pour les raisons invoquées précédemment, il n'en demeure pas moins que le sentiment d'échec engendré par l'impossibilité d'acquiescer une position stable est également renforcé par une vision d'un avenir incertain et indéfini. Cet état renvoie, d'une part, à la situation d'indisponibilité dans laquelle se situent les jeunes adultes, et d'autre part à une perspective appréhendée comme indéterminée en termes de sécurité. Et la question suivante peut être posée : à quel type d'engagement faut-il consentir et pour quelles possibilités professionnelles ?

En effet, c'est bien le concept d'insécurité sociale développé par Robert Castel qui permet aujourd'hui de lire les trajectoires sociales incertaines de manière à comprendre les ressorts de la société². Par conséquent, le concept de désaffiliation prend sens dans cette lecture de la place de l'individu lorsque celui-ci n'est plus assuré de travailler de

1. BERNARD CHARLOT et DOMINIQUE GLASMAN, « Introduction », *loc. cit.*, p. 23.
2. VINCENT DE GAULJEAC et ISABELLE TABOADA LÉONETTI, *La Lutte des places*, Paris, Presses de Brouwer, 1994, p. 19.

1. ROBERT CASTEL, *La Montée des incertitudes. Travail, protection, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009, p. 27.
2. ROBERT CASTEL, *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?*, Paris, Seuil, 2003.

manière stable comme ce fut le cas durant la période des « Trente Glorieuses ». Cette réflexion engage également les questions de reconaissance sociale et d'appartenance pour rappeler l'importance des liens sociaux comme des éléments constitutifs de l'identité des individus, notamment des plus vulnérables. Le passage à la vie adulte, ce n'est pas seulement une histoire individuelle marquée par des choix et des projets personnels, mais aussi par des conditions sociales, économiques et politiques. Ces cadres qui entourent l'individu dans sa trajectoire contribuent, comme nous l'avons vu plus haut, à favoriser ou non ce passage. Les adolescents et les jeunes adultes qui n'ont pas pu accéder à la formation professionnelle ou à l'emploi se voient proposer, par l'État, des mesures d'accompagnement afin qu'ils ne restent pas sans solution.

Ces prestations spécifiques attachées aux politiques et assurances sociales orientées vers le soutien à l'insertion professionnelle se sont développées dès le milieu des années 1990, suite à une première vague de forte croissance du nombre de personnes au chômage. Elles ont été caractérisées par un changement d'objectif. En effet, les assurances sociales et, plus particulièrement, l'assurance chômage (LACI) et l'assurance invalidité (AI) ont été organisées de manière à rendre les dépenses passives plus actives en mettant en place des dispositifs et des programmes d'insertion obligatoires sous peine de sanctions financières¹. Ce nouvel objectif est donc l'activation des individus de façon à ce qu'ils regagnent le plus rapidement et le plus durablement une autonomie financière. Cette nouvelle disposition assurantielle n'est pas qu'un souci humaniste, c'est surtout la question de la dette importante de certaines assurances sociales, notamment celle l'AI, qu'il s'agit d'endiguer et de réduire. Et, pour cela, il convient de diminuer le nombre d'indemnités journalières, non seulement en activant le placement des personnes au chômage, mais en légiférant de manière à ce que la période de prestations et d'indemnités soit réduite pour limiter les coûts.

Cette politique d'activation a engendré deux normes en Suisse comme dans d'autres pays européens. La première est celle de la contrepresta-

tion. Effectivement, la personne bénéficiant de l'assurance chômage doit accepter de participer à une mesure du marché du travail, appelée « programme d'emploi temporaire » (PET), au risque d'être pénalisée par l'annulation d'indemnités. La contreprestation a une triple fonction. D'une part, elle participe à la croyance que le fait d'activer les individus assurera une sortie plus rapide du chômage. D'autre part, il s'agit d'un moyen de contrôle sur l'emploi du temps des personnes sans travail de manière à s'assurer qu'elles n'exercent pas d'activité illégale (travail au noir). Enfin, la contreprestation est un moyen de responsabilisation et un principe qui participe à l'individualisation des prestations.

Cette question de la responsabilisation participe à la représentation sociale qui donne à croire que les individus ont des qualités intrinsèques qui leur permettent de trouver un emploi. Autrement dit, ce sont les individus qui ont la réponse à leur situation d'inactivité professionnelle non choisie. Cette conception trouve son inscription plus largement dans le concept de psychologisation qui rend compte, entre autres, de l'importance attribuée à la motivation et aux compétences comme supports efficaces à la réinsertion professionnelle. Par conséquent, la dimension psychologique dans la lecture clinique des situations de souffrance sociale et de vulnérabilité individuelle renvoie, potentiellement, au concept de culpabilité dès lors qu'est attribuée à l'individu la responsabilité de sa réussite mais surtout de son échec. La faible prise en compte ou l'annulation simple de la prise en compte des facteurs exogènes à la situation individuelle indique la pression qui repose sur celle ou celui qui n'est pas en mesure de répondre à l'injonction d'avoir les supports nécessaires pour être autonome financièrement. Comme le souligne Robert Castel :

Le terme de « support » peut avoir plusieurs acceptions, mais je le prends ici au sens de condition objective de possibilité. Parler de support en ce sens, c'est parler de « ressources », ou de « capitaux » au sens de Bourdieu, c'est la capacité de disposer de réserves qui peuvent être de type relationnel, culturel, économique, etc. [...] ¹

1. ROBERT CASTEL et CLAUDINE HAROCHE, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001, p. 30.

Les apports des pratiques artistiques dans le processus de socialisation professionnelle

Dans le cadre de Scenicprod, la reprise d'un rythme et le travail en groupe font partie des principaux objectifs de cette mesure d'insertion car ils permettent de faciliter l'acquisition de compétences professionnelles. Pour Martine¹, éducatrice sociale, il s'agit de favoriser l'intégration des normes telles que la ponctualité et la régularité :

[...] c'est le premier travail à faire, la première compétence à développer puisque c'est un peu la base pour l'insertion. Donc après, voilà, il y a les compétences sociales qu'on remarque chez certains, plus développées que d'autres. Après il y a le travail en atelier qui donne aussi des informations sur certaines capacités, qualifications. Il y a aussi d'après moi le contact qu'ils établissent avec l'équipe socio-éducative qui peut aussi être assez, enfin des indications et qui permettent de développer certaines choses. Donc voilà, c'est plutôt ces points-là et puis le fait que ce soit un groupe, que ce soit du travail en groupe...

Le fait de participer au programme Scenicprod a eu différents effets sur le processus de socialisation des participants et des rapports avec les proches (parents, amis, etc.). Dans le cadre de cette recherche, nous avons identifié plusieurs opportunités créées par l'exigence de participer à des activités collectives.

Le travail de socialisation proposé au sein de Scenicprod offre une première opportunité d'intégration pour les participants d'origine étrangère ou ceux qui ont plus de difficulté à entrer en relation à cause, notamment, d'une personnalité plus introvertie. Une seconde opportunité repérée concerne le réseau. En effet, certains participants ont su saisir la possibilité de créer et de renforcer leurs cercles relationnels de manière à élargir leurs contacts au-delà des activités de Scenicprod. Enfin, d'autres jeunes adultes ont vécu leur participation à Scenicprod comme une opportunité de découvertes, par exemple, que les activités propo-

1. Phénom d'emprunt.

sées peuvent être plaisantes, de pouvoir rencontrer d'autres personnalités ou encore que la création de relations amicales est possible. Nous notons encore que la majorité des participants ont témoigné du fait que leur estime et leur confiance avaient été renforcées suite au processus de réalisation du spectacle. De même, la préparation du spectacle a contribué à une forme de socialisation et a soutenu le travail d'orientation professionnelle. Il est aussi intéressant de souligner que Scenicprod représente une sorte de simulation de la « vraie » vie professionnelle. À ce sujet, Didier Vrancken parle de « dispositifs fictionnels » pour favoriser la construction de l'autonomie :

Un ordre de telle nature fictionnelle ne se caractérise pas par la recherche de la distinction entre le vrai et le faux, mais davantage par ses velléités d'apparence, de signification. Il relève davantage d'un régime de signe qu'un d'un régime de vérité. Ce n'est pas un hasard si les figures de la victime et de la personne vulnérable connaissent aujourd'hui quelque fortune en matière de politiques sociales¹.

Selon Vrancken, cette conception de l'action sociale justifie en partie les politiques d'activation qui somment l'individu de participer à la résolution de son problème d'insertion, alors qu'auparavant l'État social permettait, par l'accès à des droits inconditionnels et universels, une vie sociale en tant qu'individus égaux :

Tout l'art du simulateur réside bien dans le recours à la formule : « on fait comme si ». On assisterait aujourd'hui à la mise en place de dispositifs empruntant largement à une dynamique du simulateur, de la mise en scène, appuyés sur des procédures « comme si » — *as if* dans le langage de Goffman. « Comme si » la personne en formation était en situation d'emploi, « comme si » la personne handicapée était un citoyen ordinaire, « comme si » l'assisté social était en situation de cocontractant de l'aide²...

1. DIDIER VRANCKEN, *Le Nouvel Ordre protectionnel. De la protection sociale à la sollicitude publique*, Lyon, Parangon/VS, 2010, p. 149-150.

2. *Ibid.*, p. 150-151.

À ce propos, il nous semble intéressant d'illustrer cette question à partir du témoignage de Daniel¹ :

[...] Je sais que j'ai des objectifs à faire et puis l'objectif maintenant c'est de faire du théâtre pour trouver un apprentissage. Je fais la musique pour le théâtre, je fais le théâtre, puis après je fais mon apprentissage. C'est comme si on était dans un jeu. Il y a le début, c'est le théâtre, puis après le théâtre on a la formation.

Daniel a compris que son passage par Scenicprod était une étape sous forme d'un jeu avant de pouvoir entrer en formation professionnelle. Ce jeu peut être compris comme une mise en scène de la réalité sociale qui comporte des règles :

140

Des relations voilà, c'est pas quelque chose qu'on apprend ici mais ça aide. Parce que, quand on fait du théâtre, on apprend à parler et tout ça, puis voilà. Il y a des règles. Par exemple on est là puis on doit travailler, on doit être à l'heure. On sait qu'on a une pause de quinze minutes qu'on doit respecter. On a des coaches, c'est comme si on avait un patron. Puis là on apprend².

Il y voit également une opportunité d'apprendre à travailler en équipe et d'améliorer sa communication :

[...] mais bon parfois, chez nous, on dit : « Je m'en fous. » Mais on ne dit pas ça au patron. On dit : « Je m'en fiche. » Ou ça m'embête ou je ne sais pas³.

Les propos de Daniel portant sur la question de la socialisation professionnelle et plus particulièrement au sujet des normes de comportement renvoient au concept de *face* développé par Erving Goffman. La *face* est l'expression d'une ligne d'action adoptée par un individu et qui est revendiquée face aux autres :

1. Prénom d'emprunt.

2. DIDIER VRANCKEN, *Le Nouvel Ordre professionnel, De la protection sociale à la sollicitude publique*, op. cit.

3. *Id.*

L'individu a généralement une réponse émotionnelle immédiate à la face que lui fait porter un contact avec les autres : il la soigne, il s'y « attache ». Si la rencontre confirme une image de lui-même qu'il tient pour assurée, cela le laisse assez indifférent. Si les événements lui font porter une face plus favorable qu'il ne l'espérait, il « se sent bien »¹.

L'analyse de Goffman nous permet de comprendre que Daniel évolue sur une scène sociale matérialisée par Scenicprod dans laquelle il est amené à adopter des codes de conduite lui permettant une socialisation des exigences qu'il retrouvera dans le monde professionnel. Il joue donc le rôle qui est attendu de lui et qui atteste d'une réputation qui lui permettra, peut-être, d'accéder à une autre scène qui est celle de la vie professionnelle des lors qu'il a su démontrer sa capacité à présenter une face conforme aux attentes.

Scenicprod peut être compris comme un lieu d'exercice ou d'entraînement qui sert de support à la socialisation professionnelle. Mais le dispositif d'insertion peut être également interprété, comme le souligne Didier Vrancken, comme un lieu dans lequel s'éprouvent la qualité de l'individu et sa capacité à répondre à l' injonction de se mettre en mouvement : « Plaçant les individus en situation, les épreuves tendent à apprécier et à révéler les qualités des personnes. Fondamentalement une épreuve est ce moment où les personnes doivent faire preuve de compétences pour agir, désigner, qualifier ou justifier² ».

Cette mise à l'épreuve montre que l'effort requis pour que les participants s'adaptent au cadre de création imposé demande un dépassement d'eux-mêmes qui peut être très important pour certains jeunes adultes au vu de leurs supports et capitaux. En effet, dans quelle mesure ce dispositif d'insertion repose-t-il sur des exigences en termes de compétences et de qualités chez les individus, qui seraient proches, voire similaires, à ce qui est requis par les nouvelles pratiques de management ? Pour Vrancken, l'individu doit montrer sa capacité à effectuer un déplacement en direction d'un nouveau champ d'expérience, démontrant ainsi

1. ERVING GOFFMAN, *Les Rites d'interaction* (1969), trad. Alain Kihm, Paris, Minit, 1974, p. 10.

2. DIDIER VRANCKEN, *Social Barbara*, Charleroi, Couleur livres, 2010, p. 91.

sa capacité à intégrer une conduite adaptée : « Dans le cas qui nous préoccupe, autonomie, créativité, flexibilité, engagement, mobilité, adaptabilité sont aussi des qualités attendues des personnes mises à l'épreuve par ces nouveaux dispositifs d'intervention sur autrui¹ ». Dans cette perspective, Jean-Pierre Le Goff précise que cette exigence de flexibilité s'inscrit dans un modèle de management qui se caractérise par sept dimensions importantes : « [...] "être participatif", "être un homme de dialogue", "accepter la remise en cause", "être tolérant, être franc", "s'engager dans le progrès continu", "adhérer à son entreprise", "s'investir personnellement"² ».

L'idéologie qui sous-tend les programmes d'insertion, et qui se traduit par une mise au travail des individus concernant les dimensions plus subjectives telles que l'estime, la confiance et la communication, cherche à les préparer à affronter un contexte professionnel caractérisé par une présentation de soi conforme aux attentes, pour reprendre la formule de Goffman³. En effet, le savoir-être est une compétence qui se situe au cœur des exigences relationnelles de manière à pouvoir coopérer en harmonie avec les autres, être capable de s'adapter et de développer sa flexibilité de façon à répondre aux normes de l'économie de marché.

Quelques questions en conclusion

L'utilisation de l'art peut être comprise comme un vecteur de valorisation et de socialisation auprès des jeunes adultes. Le théâtre, l'écriture ou encore les arts plastiques sont considérés comme des supports positifs à la construction identitaire. Par ailleurs, les pratiques artistiques et culturelles servent également de médiation pour permettre à des individus de trouver des moyens de sortir de leur situation de vulnérabilité. Le travail sur une identité plus positive à partir de processus de socia-

lisation, comprenant la mobilisation de projets collectifs, de manière à reconnaître des compétences sociales et techniques, est une des visées. À partir de ces pratiques, l'intention est bien de redonner des capacités et des ressources aux individus de façon à ce qu'ils puissent sortir de leur position ou de leur condition.

Nous avons également compris que Scenicprod est un lieu de normalisation dans lequel les comportements des jeunes adultes sont observés et travaillés à des fins de conformité à des codes de communication et de productivité. Dans quelle mesure n'y a-t-il pas une volonté de décontextualiser la question de l'insertion, et plus particulièrement de la justice sociale, en soumettant des individus particulièrement exposés à des logiques d'activation et aux pratiques de psychologisation qui en découlent ? En effet, des sociologues telles que Sophie Le Coq¹ et Stéphanie Pryen² estiment qu'il y a un risque de psychologisation de la relation dès lors que le projet porte uniquement sur la mobilisation des ressources internes alors que les supports externes ne sont pas pris en considération. En prolongement à cette critique, Henri-Pierre Jeudy³ souligne, pour sa part, que l'art n'est pas un service public et qu'il existe un risque d'esthétisation de la souffrance sociale.

Nous nous interrogeons également sur le parcours des jeunes adultes qui n'ont pas eu les ressources pour terminer la mesure Scenicprod. En effet, quelques participants rencontrés dans le cadre de cette recherche ont décidé de ne pas poursuivre leur engagement pour différentes raisons, dont celles liées aux exigences de participation et plus particulièrement celle de monter sur scène. Dans quelle mesure n'y a-t-il pas, au sein du système des mesures d'insertion, une reproduction de la logique de performance et de compétitivité qui est inscrite dans l'idéologie de l'économie libérale ? Par conséquent, ce changement de paradigme doit nous rendre

1. DIDIER VRANCKEN, *Le Nouvel Ordre protectionnel. De la protection sociale à la sollicitude publique*, op. cit., p. 95.
2. JEAN-PIERRE LE GOFF, *La Barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris, La Découverte, 2003, p. 15.
3. ERVING GOFFMAN, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Tome I : La présentation de soi* (1959), trad. Alain Accardo, Paris, Minuit, 1973.

1. SOPHIE LE COQ, « Les bienfaits de la danse dans l'action sociale : ébauche de déconstruction d'une évidence », in *Les Journées thématiques de Réseau Villes, Création artistique et insertions à partir de l'expérience de Créatives menée par Danse à tous les âges* 1, Nantes et Rennes, Centre de ressource politique de la ville Bretagne - Pays de la Loire, 8 juin 2007, p. 19-29.
2. STÉPHANIE PRYEN, « Aux trottoirs de l'action sociale et culturelle. Enjeux et paradoxes de "l'insertion par la culture" », *CRIQ*, n° 3, septembre 2011-juin 2012.
3. HENRI-PIERRE JEUDY, *Les Usages sociaux de l'art*, Paris, Circé, 1999.

attentif aux dérives possibles liées à l'instrumentalisation des pratiques artistiques à des fins politiques et économiques qui auraient pour visée de rendre acceptables et normales les souffrances individuelles et sociales engendrées par les inégalités socio-économiques.

LES AUTEURS

Hélène Bailleul est maître de conférences en Aménagement-Urbanisme à l'Université Rennes 2. Ses recherches portent sur les projets urbains et la communication. Elle a soutenu sa thèse en 2009 sur les effets des dispositifs communicationnels mis en œuvre dans les projets urbains sur la réception citoyenne. Elle a publié à ce sujet plusieurs articles : Hélène Bailleul et Charles-Édouard Houllier-Guibert, « Les limites des politiques de communication territoriale basées sur le visuel », in *Studies in communication Science*, n° 8-1, 2008, p. 259-280 ; Hélène Bailleul, « Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif », in *Métropoles*, n° 3, 2008, p. 98-139 ; Anne Gagnebien et Hélène Bailleul, « La ville durable imaginée : formes et modalités de la communication d'un projet de société », in *Études de communication*, n° 37, 2011, p. 115-130 ; Bruno Marzloff et Hélène Bailleul, « La révolution des outils numériques en urbanisme est-elle pour demain ? », in *Cahiers de l'IAU*, n° 158, 2011, p. 130-133 ; Hélène Bailleul, « Les belles images de ville : l'instrumentalisation du rapport affectif », in Denis Martouzet, (s.l.d.), *Ville aimable*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2014, p. 299-330.

Antoine Beaufort, consultant et producteur de projets artistiques, s'est spécialisé dans l'analyse et le développement de nouveaux types d'équipements culturels, en particulier les fiches artistiques ou les projets artistiques nomades provoquant de nouvelles relations entre l'art, la société